

Réunion du comité directeur du 22.11.2008

Présent : Bernard Menaut, Delphine Espinasse, Gilles Douyer, Carolina Imaz Tagua, Thierry Même, Jean-François Poi-vre, Denise Ruhlmann.

Excusés : Jocelyne Lesieur, Manuel Nowak.

Absent : Christine Rochon.

Début de la réunion à 18 heures. Arrivée tardive Gilles Douyer, Jean-François Poivre.

Bilan de la rentrée :

Une cinquantaine de personnes a pris sa licence.

Thierry Même insiste sur l'importance du respect du délai pour le renouvellement des adhésions. A partir de maintenant, l'accès à la piscine est exclusivement réservé aux personnes ayant renouvelé leur adhésion.

Ludovic Graffin a signalé s'être trompé dans sa formule d'adhésion. Il préfère souscrire une licence "passager" et non pas une licence "plongeur". Il remboursement lui sera adressé.

Formation :

Sept personnes ont débuté une formation niveau 1.

Trois personnes achèvent leur formation initiateur. Elles se présenteront à l'examen le 7 décembre 2008.

Plusieurs formations seront proposées dès le mois de janvier :

Théorie N2.

N1 apnée

N1 photo

RIFAP

Biologie

Par ailleurs, cinq membres de Perche plongée suivent la formation N4 encadrée par le CODEP 28.

Bernard Menaut précise que la direction d'Aquaval dispose d'une ligne d'eau chaque mercredi pour y dispenser, jusqu'au mois de mars, une formation au brevet national de sécurité et de sauvetage aquatique (BNSSA).

Denise Ruhlmann souligne que le club devrait faire un effort dans l'accueil des nouveaux adhérents. Elle évoque la possibilité d'établir un calendrier annuel des activités dès le début de la saison.

Jean-François Poivre pointe les conditions difficiles dans lesquelles la rentrée s'est déroulée. Des conditions qui n'ont pas permis une prise en charge optimum.

Pour Bernard Menaut, Perche Plongée est une association. Elle est le reflet de ce que tous les membres y mettent. Trois moniteurs seulement ont assisté à la réunion de préparation en début de saison. Il compte sur l'arrivée de nouveaux initiateurs pour optimiser l'encadrement des séances à la piscine.

Gilles Douyer estime qu'il est bien de laisser les nouveaux adhérents se familiariser progressivement, sur le premier trimestre, avec le fonctionnement du club.

Thierry Même estime que le problème vise surtout les membres déjà certifiés qui, n'intégrant pas de formation, se trouvent sans encadrement.

Bernard Menaut considère que le club sera aussi limité dans les formations qu'il peut proposer. La formation N3 est par exemple très difficile à mettre en place pour un club qui n'est pas implanté en bord de mer.

Thierry Même souhaite que les membres soient plus fortement sensibilisés sur l'expérience minimum nécessaire avant de passer un niveau. Bernard Menaut confirme qu'il est bien de compter un minimum d'une trentaine de plongées pour envisager un N2 et une cinquantaine de plongée après un N2 pour attaquer un N3.

Bilan Ile du Levant :

Voyage

Rien à signaler puisque chacun s'est organisé pour arriver au Lavandou (co-voiturage, train...)
Le trajet en bateau n'a pas été suffisamment long pour provoquer des dérangements. Il est vrai qu'à l'aller la mer était particulièrement calme.

Quant au trajet retour, ou plutôt aux trajets, puisque trois départs différents ont eu lieu. Rien à signaler non plus, malgré une mer un peu plus agitée.

Météo

Une seule journée de soleil (c'est peu !). Ensuite pluie, pluie, averses, froid, vent.... Et mer démontée. Pas de chance... aussi bien pour les plongeurs que les accompagnateurs... pas question de nudisme !!! Il faut dire qu'on est passé d'une vingtaine de degrés à 8 le matin pour atteindre au mieux, en fin de semaine, 15 au « soleil » (!) Par contre la température de l'eau fut correcte : 20° au début et 18 ensuite.

Accueil

RAS. Le responsable du centre comme ses collaborateurs ont fait ce qu'ils ont pu pour nous être agréables.

Hébergement

Centre UCPA, donc forcément quelque peu spartiate. Les chambres étaient tout de même petites. Le restaurant, lui aussi limité, en place. Ce centre est adapté pour une vingtaine de personnes, vingt cinq peut-être, mais nous étions une quarantaine.
Rien de particulier à dire sur les repas. C'est de la cuisine collective, mais plutôt bien préparée. Pour ceux qui avaient choisi la formule « hôtelière » : bel emplacement, belle vue, chambres correctes, sans plus. Le plus dur furent les trajets ... 10 à 15 minutes...ah, les marches !!!

Centre plongée

Les locaux (particulièrement le séchoir et l'espace « rangement ») sont très (trop) petits, et totalement inadaptés pour une trentaine de plongeurs.
Le matériel (bouteilles) était en bon état. Rien à dire sur le gonflage (toujours à l'heure et OK). Là aussi, le problème des marches (une quarantaine), et des déplacements (bloc sur le dos), jusqu'aux bateaux. Ni pratique, ni facile.
Rien à dire sur les bateaux, des semi-rigides (anciens) suffisamment motorisés (sauf quand on n'a pas vidé l'eau !!!).
Embarquement pas très évident et de la manutention pas facile non plus.
Les sites de plongée sont proches (le plus éloigné à 20 minutes)

Plongées

200 plongées ont été effectuées. 87 furent annulées à cause du mauvais temps.
Difficile pour moi de parler de la qualité des sites, n'ayant encadré que de la « technique ». Toutefois, il me semble que s'il y a de beaux poissons (mérus, barracudas, rascasses...), sur certains sites, ce n'est pas le cas partout, et que l'endroit est un peu « surfait » (?). Les conditions météo furent certainement très défavorables pour bien apprécier la qualité de ces sites renommés.

Pour les « techniques » : Deux candidats sur quatre ont été validés pour le niveau 3.
Six candidats sur huit ont été validés pour le niveau 2.

Ambiance

Sans doute le point le plus délicat à évoquer. Nous fumes en présence de deux groupes.... Même si sur la fin du séjour, quelques « mélanges » et contacts purent avoir lieu. L'attitude de certains fut particulièrement désagréable. Un contraste certain avec l'ambiance conviviale et amicale de nos précédentes sorties.

Chiffres

29 plongeurs
9 accompagnateurs non plongeurs
200 plongées effectuées, et 87 non faites
18° : température mini de l'eau
8° : température mini extérieure
8 candidats N2 : 6 validés
4 candidats N3 : 2 validés

Encadrement

Un grand merci aux moniteurs qui ont accepté d'encadrer les formations N3 et N2 et l'exploration des N1. Sans eux, rien ne serait possible.

Budget

L'UCPA a facturé trente plongeurs alors que 29 seulement étaient présents. Un remboursement a été effectué (moins 20 euros de frais de dossier).

87 plongées n'ont pas été réalisées en raison du mauvais temps. Un courrier a été adressé à l'UCPA pour demander le remboursement. En cas de réponse positive, les participants seront remboursés.

Les tarifs des trajets avec la vedette font état d'une surfacturation de 110,50 euros en raison des bagages. Réparti sur les 39 participants, ce supplément s'établit à 2,83 euros par personnes.

Cette somme, arrondie à 3 euros, pourrait être demandée aux participants.

Il reste encore à répartir le coût des plongées des moniteurs sur les quinze personnes ayant bénéficié d'un encadrement. Le total de ces plongées s'élève à 404 euros (26,94 euros par personne arrondis à 30 euros).

Ces comptes seront arrêtés pour l'assemblée générale du 13 décembre.

Préparation de l'assemblée générale :

Les convocations ont été envoyées.

Trois sièges seront à pourvoir en raison de la démission de Didier Lechable et du renouvellement de Christine Rochon et de Jocelyne Lesieur.

Bernard Menaut préparera le rapport moral.

Thierry Même se chargera du rapport d'activité.

Denise Ruhlmann établira le bilan financier.

Pour le repas, il sera demandé aux membres de préparer desserts et entrées. Il sera fait appel à un traiteur pour le plat principal. Les frais de participation restent inchangés. Carolina Imaz Tagua et Delphine Espinasse coordonneront l'organisation du repas.

Aide à la formation :

Le comité directeur décide d'accorder une aide financière aux membres qui se destinent à l'encadrement. Le montant de ces aides est révisable chaque année.

Formation initiateur

Perche Plongée versera 50 euros lors de la présentation à l'examen et 25 euros à l'issue de la première saison d'encadrement.

Formation N4

Perche Plongée versera 50 euros lors de la présentation à l'examen et 250 euros à l'issue de la première saison d'encadrement.

Cotisation :

Comme le prévoient les statuts, le comité directeur décide de modifier les tarifs.

Le système est simplifié et sera applicable à la rentrée de septembre 2009 :

Cotisation plongeur : 110 euros

Cotisation couple ou famille : 80 euros

Cotisation passager : 45 euros

Lors de la délivrance des diplômes, les membres devront régler les frais des fournitures fédérales.

Budget prévisionnel 2009 :

Recettes (sur la base de 50 adhérents)

Cotisations :	3 500 euros
Subvention Nogent-le-Rotrou :	600 euros
Subvention CNDS :	500 euros
Subvention conseil général :	400 euros
Sponsors :	1 500 euros

Total : 6 500 euros

Dépenses

Entretien compresseur :	700 euros
Achat matériel :	2 000 euros
Aide à la formation :	1 650 euros
TIV :	1 000 euros
Fournitures diverses :	500 euros
Cadeaux et dons	500 euros

Total : 6 350 euros

Sorties à Venir :

La sortie Egypte, en avril 2009, se déroulera sur deux semaines à Sharm El Sheikh, du 18 au 25 avril et du 25 avril au 2 mai.

Le budget avoisine les 1100 euros pour une semaine.

Fin de la séance à 21h05.